

**AFFAIRE** ■ Alexandrine Brugerolle et son compagnon extraits, hier, de Marseille pour être auditionnés

Mardi 17 Décembre 2012

# La mère d'Antoine à nouveau entendue

Alexandrine Brugerolle de Fraissinette et Sébastien Ribière ont été transférés, hier, de Marseille jusqu'à Riom et Clermont. Le juge d'instruction en charge du dossier souhaite à nouveau les entendre.

Nicolas Faucon

nicolas.faucon@centrefrance.com

**N**ouveau rebondissement dans l'enquête liée à la mystérieuse disparition du petit Antoine, à Issoire. D'après nos informations, Alexandrine Brugerolle de Fraissinette, 27 ans, et son compagnon, Sébastien Ribière, 38 ans, ont été extraits, hier après-midi, de leur cellule marseillaise pour être transférés dans les maisons d'arrêt de Riom et de Clermont-Ferrand. Ils y étaient attendus dans la soirée pour passer la nuit.

Ils devraient être auditionnés aujourd'hui par les gendarmes de la cellule Disparition 63 dans le cadre de l'enquête liée à la disparition du garçonnet. Contactés, le parquet de Clermont-Ferrand ainsi que la section de recherches, en charge de l'en-



**MOTIF.** Le couple va être interrogé dans le cadre de l'enquête sur la disparition du petit Antoine, en 2008. PHOTO D'ARCHIVES

quête, n'ont pas souhaité réagir. Plus de quatre ans après les faits, l'affaire Antoine, qui paraissait au point mort ces derniers

mois, pourrait donc être relancée.

Les militaires auvergnats pourraient disposer de nouveaux éléments maté-

riels à confronter avec la mère et son compagnon. Des zones d'ombre resteraient notamment à éclaircir dans l'emploi du

temps d'Alexandrine Brugerolle et de Sébastien Ribière lors des jours qui ont précédé le signalement de la disparition de l'enfant à

la gendarmerie d'Issoire, le 11 septembre 2008. Le juge d'instruction en charge du dossier pourrait décider de procéder à un placement en garde à vue : soit des deux mis en cause, soit d'un seul.

Ce couple au parcours chaotique avait été placé en garde à vue pendant vingt-huit heures fin septembre 2008 dans le cadre de l'information judiciaire ouverte pour « enlèvement et séquestration ».

**Quatre ans après, l'enquête rebondira-t-elle ?**

La mère du petit Antoine et son compagnon sont incarcérés depuis mai 2012 à Marseille. Mis en examen pour homicide volontaire et infraction à la législation sur les stupéfiants, le couple est soupçonné d'être directement impliqué dans le meurtre d'une Marseillaise de 37 ans, découverte nue dans sa baignoire le 15 juin 2011, le corps dans un état de décomposition avancée. ■